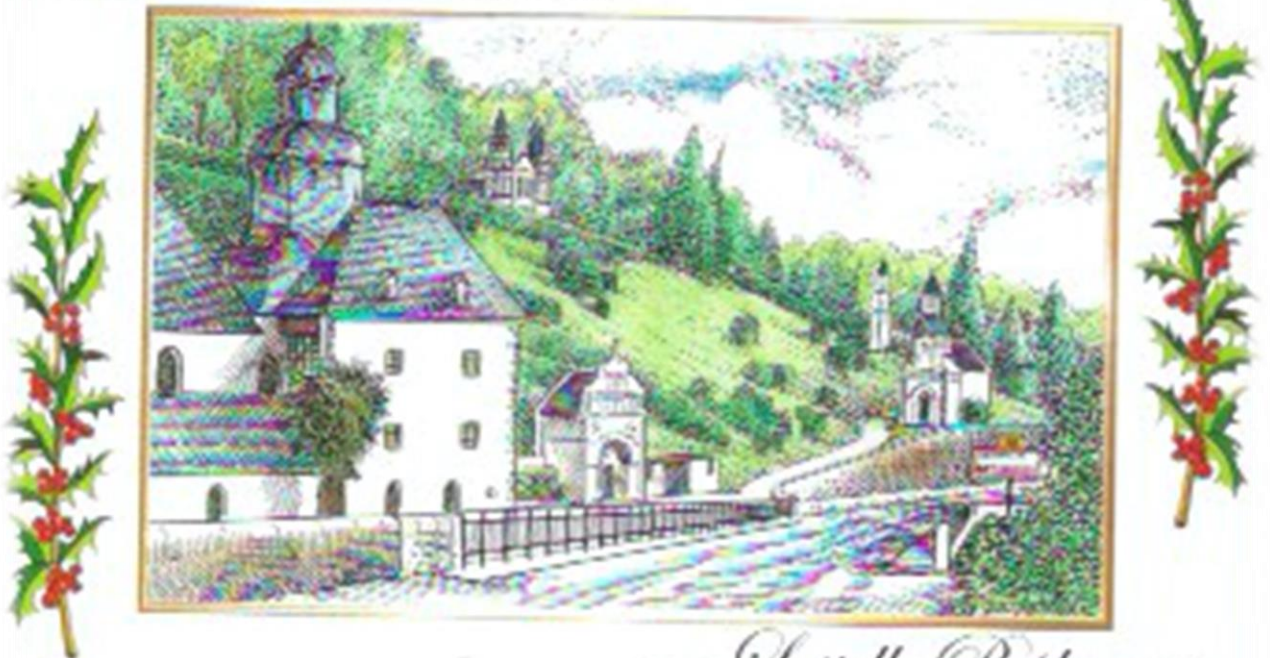


Meilleurs Voeux de ...



... Lestelle Bétharram

Bulletin municipal

Janvier 2022

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	1
LE MOT DE LA RÉDACTRICE	3
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX	4
L'ADRESSAGE.....	5
AUTRES INFORMATIONS MUNICIPALES.....	6
I - PLIE – PLATEFORME D'INSERTION À L'EMPLOI.....	6
II - DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME	6
III – CHIENS ERRANTS ET DIVAGANTS	7
IV – COLLECTE DES ORDURES (Caisse Jaune ou Verte)	8
V – NOUVEAUX HORAIRES DES DECHETERIES	8
VI - PROTECTION DES ABEILLES - LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES	8
RÉHABILITATION DU « LESTELLE-CAFÉ ».....	9
TOURISME ET PATRIMOINE.....	10
LES TRAVAUX DE RESTAURATION AU CALVAIRE	11
LE COMITÉ DES FÊTES.....	13
FORME ATTITUDE.....	14
L'ÉTOILE JOYEUSE	15
FESTIVAL DU FLAMENCO.....	15
LA CORRUDA.....	16
CITOYENNE DE LESTELLE	17
ENTENTE SPORTIVE DE LA VATH VIELHA	18
LA VIE DES ENFANTS.....	19
LE CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO.....	20
ASSOCIATION BASTIDES 64	21
DÉCOUVERTE.....	22
PASSES À POISSONS ET À KAYAKS A LESTELLE	22
RETOUR DU SAUMON SUR LE GAVE DE PAU	23
NUMÉROS UTILES.....	24
ÉTAT CIVIL.....	25
DATES À RETENIR	25

LE MOT DU MAIRE

Plusieurs projets concernant la revitalisation du centre bourg et la valorisation des espaces publics sont à l'étude en ce début d'année.

L'aménagement du Lestelle-Café domine l'actualité et vous trouverez dans ce bulletin toutes les précisions concernant son état d'avancement.

Au vu des résultats de l'enquête effectuée par la Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) vous êtes très nombreux à valider le principe de cet aménagement qui va réhabiliter ce lieu historique de la vie Lestelloise, compléter l'offre commerciale de la bastide et rétablir l'harmonie architecturale de notre place.

Comme prévu vous serez conviés prochainement à une réunion publique pour la restitution de cette enquête.

Sur l'avenue de Bétharram, la vétusté des infrastructures urbaines, les difficultés de stationnement et de la cohabitation vélos/voitures/piétons, la vitesse excessive des voitures pénalisent ce site adossé aux stations du Calvaire récemment restauré. Des travaux d'aménagement et de requalification sont nécessaires pour valoriser et organiser la liaison entre le site classé de Bétharram et la place de la Bastide.

Nous avons demandé au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de travailler sur le projet, depuis la croix Mignou jusqu'au Calvaire. Le calendrier de réalisation sera fixé quand les aménagements du Lestelle-Café seront réalisés.

Les effectifs de notre école publique sont en baisse du fait des nombreux départs en 6^{ème} et d'un déficit de nouvelles inscriptions. Cette diminution du nombre d'élèves est constatée à l'échelle du département, et peut entraîner chez nous à la rentrée de septembre, la suppression d'un poste d'enseignant.

Les enfants et les parents sont unanimes à reconnaître la qualité de l'enseignement dispensé à l'école et des services périscolaires.

Je respecte le choix et les raisons des familles qui ont décidé de laisser leurs enfants scolarisés dans une autre commune. Mais une école dynamique rejaillit toujours sur l'attractivité d'un village, et c'est pourquoi je lance un appel urgent afin que de nouvelles inscriptions permettent d'éviter cette situation.

Je tiens à vous souhaiter, chers amis, au nom du Conseil Municipal une très bonne année 2022 et exprimer notre solidarité avec tous ceux qui sont ou ont été touchés par le Covid.

Nous espérons tous que le contexte sanitaire s'améliorera rapidement, nous permettant ainsi de partager à nouveau des moments de convivialité en famille, entre amis, entre Lestellois.

Jean-Marie BERCHON

LE MOT DE LA RÉDACTRICE

Notre commune bouge, bouge !

Après ces deux ans de pandémie où tout semblait s'arrêter, se recroqueviller, l'espoir, l'envie, les projets sont repartis ...

- travaux sur le dernier tronçon du Calvaire,
- rachat d'un bar-restaurant sur la place Saint Jean, avec objectif de l'intégrer dans un lieu de vie de dimension économique, associative et culturelle, et d'implanter un espace coworking,
- aménagement de l'entrée de notre bastide, des sanctuaires au centre bourg, pour que piétons, vélos et voitures vivent en bonne intelligence,
- associations actives pour petits et grands, sportives et/ou culturelles,
- Etc... etc...

Oui, nos projets sont ambitieux mais réalistes, enthousiasmants mais pas déraisonnables, pleins de promesses et bientôt commencés.

C'est une nécessité pour que nous puissions garder et accueillir des habitants heureux de leur lieu de vie, respectueux les uns des autres, et enchanter les touristes venus se ressourcer, profiter de l'instant dans un territoire préservé et authentique.

Nouvelle année, nouveaux projets, nouvelles réalisations... 2022 sera une année pleine de promesses et de défis, une année résolument tournée vers l'avenir. Cette année sera ce que nous voulons en faire.

Soyons heureux et fiers d'y participer.

Bonne année à tous

Monique DUHOURCAU

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Faits marquants

CONSEIL MUNICIPAL DU 15/09/2021

L'adressage réclamé par diverses administrations est devenu nécessaire pour finaliser le câblage de notre commune et faciliter, entre autres, le travail de la poste et des divers livreurs qui sillonnent notre commune. Vous trouverez le détail dans l'article consacré à ces modifications dans ce bulletin.

1. Délibération sur l'adressage.

- Il s'agit de valider les noms des rues du village. Il y a peu de modifications par rapport à l'existant

2. Numérotation

- Notons que nous avons essayé de modifier le moins possible la numérotation existante.
- En ce qui concerne les hameaux, une numérotation métrique a été mise en place.
- La commune fournira ces plaques de numérotation qui seront apposées par les propriétaires des immeubles concernés pour tout nouveau numéro.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10/11/2021

1. Centre local d'évaluation des charges transférées.

La commune de Coarraze a transféré toutes les compétences concernant la maison de l'Adolescence à la Communauté des Communes. Elle continuera à verser les sommes qu'elle y consacrait au paravent (43.581 €). Le personnel qui y travaillait devient agent de la Communauté des communes. La nouvelle maison de l'Adolescence se retrouvera aux abords de la place Marcadieu à Nay.

2. Permis de démolir

Actuellement le permis de démolir doit être déposé en mairie et validé par le maire dans le seul périmètre protégé des monuments classés. Le conseil décide de l'étendre à l'ensemble de la bastide.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/21

1. Trottoirs de l'avenue du Béarn

Les trottoirs de l'avenue du Béarn seront prolongés jusqu'à l'entrée du village. Le devis est de l'ordre de 29.000 € lesquels seront financés via les amendes de police (5.000 €), les crédits déconcentrés des parlementaires (15.000 €) et nos fonds propres (9.000 €).

2. Lestelle-Café

Le maire présente l'avant-projet architectural de Lestelle-Café qui devrait bien sûr comprendre un café, un service de restauration rapide et un local pour l'office de tourisme en rez-de-chaussée, des appartements offerts à la location au premier étage et des salles multi-services au niveau de la grange. Un jardin pourrait compléter l'esquisse en bout de parcelle.

L'ADRESSAGE

Monsieur le maire présente ce travail de numérotation validé au préalable par la commission « Voirie ».

Cet adressage réclamé par diverses administrations est devenu nécessaire pour finaliser le câblage de notre commune et faciliter, entre autres, le travail de la poste et de divers livreurs qui sillonnent notre commune.

Délibération sur l'adressage.

- Il s'agit de valider les noms des rues du village. Il y a peu de modifications par rapport à l'existant
- Le chemin du Gîte est devenu Chemin COUHET pour ne pas induire en erreur les clients des divers gîtes de notre commune. Ce chemin a simplement repris le nom antérieur de ce lieu-dit.
- Pour la route partant du pont de Bétharram vers Asson, il a fallu prendre en compte la dénomination par Asson de « Route du Calvaire » dans la partie qui délimite nos deux communes. De ce fait, le tronçon allant du Pont de Bétharram à la Croix des Hauteurs prendra le nom de « Route de la Croix des Hauteurs ». Le tronçon allant de cette Croix à la route du Calvaire gardera le nom de « Route d'Asson ».

Numérotation

- Notons que nous avons essayé de modifier le moins possible les numérotations existantes. Il a été pris en compte les futures constructions en laissant quelques espaces numériques au niveau des zones constructibles.
- En ce qui concerne les hameaux, une numérotation métrique a été mise en place. La mesure de la distance prend pour origine le croisement avec les axes principaux. Il ne faudra donc pas s'étonner de se voir attribuer un numéro pouvant aller jusqu'à quatre chiffres.
- La commune fournira ces plaques de numérotation qui seront apposées par les propriétaires des immeubles concernés par tout nouveau numéro. Ceux-ci seront tenus de les apposer de la manière qui leur semblera la plus adéquate, tout en privilégiant la visibilité.



AUTRES INFORMATIONS MUNICIPALES

I - PLIE – PLATEFORME D'INSERTION À L'EMPLOI

Le PLIE est une plateforme partenariale d'insertion à l'emploi mettant en cohérence des actions et des initiatives d'un territoire pour assurer des parcours individuels vers l'emploi durable des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Pour qui ?

Les demandeurs d'emplois de longue durée, les personnes sans activité stable depuis plus de 24 mois, les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans des travailleurs en situation de handicap et toutes personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Ses objectifs ?

- Accompagner vers l'emploi durable les personnes qui en sont les plus éloignées, avec des réponses personnalisées
- Lever les freins à l'emploi (problèmes de santé, de mobilité, de logement, etc.)
- Trouver des solutions innovantes et durables d'accès à l'emploi et à la qualification
- Concourir au développement local en mettant en mouvement demandeurs d'emploi, acteurs de l'insertion et employeurs.

Sa méthode ?

- Élaborer un parcours d'accès à l'emploi individualisé, avec un accompagnement très renforcé
- En partenariat avec les acteurs locaux : Pôle Emploi, collectivités territoriales, entreprises, organismes de formation, etc....

Comment participer au PLIE ?

Prendre rendez-vous avec Mme Rachel Castaing au 06 24 57 06 29 qui proposera une rencontre sur Lestelle-Bétharram

II - LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune met à votre disposition une télé-procédure, service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

- Une démarche en ligne **plus simple, plus rapide et accessible à tous** qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.
- Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment déposer mon dossier en ligne ?

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

L'utilisation de cette télé-procédure est facultative, mais tout dépôt électronique est fait obligatoirement via ce service :

1. Je crée un compte sur <https://sve.sirap.fr/#/064339/>
2. Je choisis puis remplis le formulaire en ligne. Je peux aussi déposer le formulaire que j'aurais constitué sur service-public.fr (AD'AU)
3. Je joins les documents numériques du dossier
4. Je recueille le visa des parties prenantes s'il y a lieu
5. Je soumetts le dossier à l'administration

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Pour l'utilisateur comme pour l'administration, la dématérialisation permet un gain de temps sur le traitement du dossier. Les agents seront davantage disponibles pour vous offrir un service de conseil et d'accompagnement sur le fond des dossiers.

III – CHIENS ERRANTS ET DIVAGANTS

Ah ! nos chères petites ou grandes boules de poils !... On les aime un peu, beaucoup, passionnément, surtout quand ils arrivent à la maison ou dans notre appartement. Leur petite taille nous fait fondre. Les petits dégâts, on les oublie vite, et les gros un peu moins, voir pour certains pas du tout. Et les sorties réglementaires, quelle joie plusieurs fois par jours ! (Pour leurs petits besoins bien sûr, ceux qui ont la prostate savent de quoi je parle).

Avoir, et assumer nos amis, passe par des contraintes.

Un exemple : l'hiver il pleut, il fait froid et nous n'avons pas envie de sortir. Oui mais lui, il vous attend... Des fois, il décide de faire le mur (pour aller voir une copine ou copain selon leur profil génétique) et divague sur la voie publique aux bons grès des odeurs. Sachez qu'il va croiser des personnes qui en ont peur et des voitures qui traversent la route (oui, oui ça arrive !) et les dégâts peuvent être très salés et la note est pour vous bien sûr...

Autre exemple : les crottes... nous devons faire attention et penser aux personnes qui mettent le pied dessus... La commune a mis à disposition des petits sachets pratiques et utiles, à utiliser sans modération ! Je ne vous fais pas un dessin !

Il y a aussi un autre point, quand vous devez vous absenter pour le travail et que votre compagnon est dehors tout seul pendant vos longues heures d'absence, question : ces aboiements ne perturbent-ils pas vos voisins ?

Alors afin de tous vivre ensemble et dans le respect des uns et des autres, organisons-nous avec nos compagnons !

IV – COLLECTE DES ORDURES (Caisse Jaune ou Verte)

Il est rappelé que les caisses jaunes ou vertes doivent être rentrées une fois la collecte passée (tous les lundis pour déchets dans la caisse verte et le mardi tous les quinze jours pour les caisses jaunes) et ne pas rester sur la voie publique.

V – NOUVEAUX HORAIRES DES DECHETERIES

A partir du 1^{er} janvier 2022, les horaires des déchèteries sont harmonisés sur les trois sites (Assat, Asson et Coarraze) et resteront les mêmes tout au long de l'année. Vous n'aurez plus à vous soucier des changements au printemps et à l'automne. En tant que particulier de la CCPN, vous serez autorisé à accéder à l'ensemble des déchèteries. Vous ne serez plus limité à une seule.

	ASSAT		ASSON		COARRAZE	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Lundi	ouvert	ouvert	fermé	fermé	ouvert	ouvert
Mardi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	fermé	fermé
Mercredi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Jeudi	fermé	fermé	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Vendredi	ouvert	ouvert	fermé	ouvert	ouvert	ouvert
Samedi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert

Nouveaux Horaires
à partir du 01/01/2022

Matin : 9h-12h
AM : 14h-18h

ouvert 
fermé 

VI - PROTECTION DES ABEILLES - LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

On estime la consommation annuelle de miel en France à 40 000 tonnes.

Alors que la France était autosuffisante avant 1990, elle ne produit plus que 10 000 tonnes !

Heureusement plusieurs apiculteurs se sont installés dans notre secteur mais ils doivent s'affronter aux frelons asiatiques, très présents depuis plusieurs années.

Une association de protection des abeilles intercommunale (Coarraze, Igon, Saint Vincent et Lestelle) propose la mise en place de pièges chez les particuliers avec un appât spécial à partir de la mi-février. Les pièges sont contrôlés toutes les 3 semaines par des intervenants bénévoles jusqu'à juin. Pres de 2500 frelons asiatiques ont été capturés en 2021 avec plus de 70 pièges sur notre commune. Si vous souhaitez participer à cette action d'intérêt collectif et en même temps vous protéger contre ces frelons dangereux, vous pouvez adhérer à l'association pour la somme modique annuelle de 5 €.

Contactez si vous êtes intéressés les piégeurs :

Pierre Covez, Danièle Descamps, Robert Tisné et Jean-Paul Vallée.
Deux téléphones sont à votre disposition : 06 75 12 65 31 et 07 78 68 01 62

RÉHABILITATION DU « LESTELLE-CAFÉ »

Au mois de Juillet nous vous avons fait part de la décision d'acheter le LESTELLE-CAFÉ qui était vacant depuis 10 ans et se dégradait chaque année un peu plus, pour un montant de 103.000 €.

Le Conseil Municipal a validé le projet d'un bar, restauration type brasserie au RDC avec des logements à l'étage destinés à la location saisonnière ou l'hébergement des gérants dans le bâtiment principal. L'antenne de l'Office de Tourisme pourrait y être intégrée également.

Dans le second bâtiment, le RDC serait dédié aux associations, à l'organisation de manifestations culturelles ou autres. L'étage deviendrait « un tiers-lieu » permettant d'accueillir des particuliers ou des professionnels travaillant à distance et qui ont besoin d'un espace équipé numériquement (Fibre, internet, ...) indépendamment de leur lieu de vie familial, pour héberger leurs activités.

La conception du projet a été confiée à un architecte de l'APGL (Service intercommunal des collectivités) qui a réalisé les premières esquisses permettant le dépôt de demandes de subventions. Nous travaillerons sur l'avant-projet définitif à partir du mois de mars.

Le montant total estimé des travaux est de l'ordre de 900.000 €. Cette dépense importante fait l'objet de demandes de subventions les plus larges possibles (État, Région, Département, Fonds Européen, ...). Le niveau de subvention obtenu déterminera la faisabilité du projet dans sa globalité.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 2022 : Finalisation, demandes de subventions, consultation des entreprises
- 2023 : Début des travaux pour une durée prévisible d'un an.

TOURISME ET PATRIMOINE

Malgré une météo grandement maussade au cours de cet été 2021, notre commune a connu une fréquentation tout à fait honorable. Nous avons pu le constater tout d'abord au Saillet où les emplacements de camping ont été particulièrement prisés.

Une belle satisfaction pour Sandrine et Nicolas, les gérants, qui voient leur travail récompensé et pour nous, Lestellois, qui avons à cœur de rendre notre village toujours plus accueillant.

Du côté des sanctuaires, nombreux sont ceux qui ont gravi le Chemin de Croix afin de découvrir ou redécouvrir ce Calvaire en partie rénové.

Une affluence en nette hausse au cours de l'été et de ces derniers mois. Des pèlerins et visiteurs aux échos unanimes quant à la beauté des lieux et admiratifs du travail de restauration réalisé.

La prochaine tranche de travaux qui démarrera dans les semaines à venir, permettra sûrement de renforcer l'intérêt des touristes pour notre commune au patrimoine exceptionnel. Sans oublier le Sanctuaire Notre Dame où se déploient les merveilles de l'art baroque et qui est également d'une très grande beauté.



Le musée des Pères de Bétharram, quant à lui, bénéficie d'une remise en état de la part de cinq bénévoles Lestellois qui œuvrent avec beaucoup de cœur à nettoyer et rajeunir les installations afin de remettre en valeur la multitude d'objets qu'il contient, dont beaucoup sont précieux.

Très belle et douce année 2022, santé, bonheur et sérénité à vous toutes et tous !

Muriel BONNEFON

Les travaux de restauration au Calvaire jusqu'à fin 2023.

Quelques informations

Après la restauration des six premières stations, la deuxième et dernière tranche de travaux doit démarrer « courant février-mars 2022 ».

Porté par son caractère sacré, c'est un Chemin de Croix qui s'adresse à tous, croyant ou non, amateur d'art ou pas ; personne ne peut rester insensible à la majesté de ces quinze chapelles, représentant les ultimes moments du Christ.

Le 14 décembre dernier, la restauration des six premières stations du Calvaire de Bétharram a fait l'objet d'une inauguration en présence du préfet Éric Spitz, de nombreux élus et d'artisans ayant œuvrés sur le site.



Un accueil positif et unanime

Lors de son accueil dans les locaux du Sanctuaire, Laurent Bacho, recteur de la communauté Notre Dame de Bétharram a rappelé que ce Chemin de Croix édifié à partir de 1623 a connu une longue histoire tourmentée : détruit par la Révolution française en 1794 puis reconstruit, notamment sous l'impulsion de Michel Garicoïts au XIXe siècle, il n'a finalement été inauguré qu'en 1873. Sa restauration, aujourd'hui, reçoit un accueil positif et unanime, par les gens du lieu, les visiteurs et les pèlerins.



Jean Marie Berchon, maire de la commune, a présenté l'investissement de 1 378 898 € TTC, subventionnés à 76 % (avec la contribution du loto du patrimoine). La première tranche des travaux, d'octobre 2018 à juin 2021, qui a également bénéficié de la contribution financière importante de l'Association des amis du Sanctuaire, a donc concerné les six premières stations du Calvaire.

Pour mener à bien ce vaste chantier, Jean Marie Berchon a souligné l'étroite collaboration de la commune, la Communauté des Communes, et la communauté des Pères de Bétharram, ainsi que son attachement à ce patrimoine architectural et religieux qui rejaillit sur le développement touristique de la commune et de l'ensemble du Pays de Nay.

Maître d'ouvrage délégué de ce projet, la Communauté de communes s'est pleinement investie pour l'aboutissement de ce dossier. Le président, Christian Petchot-Bacqué a ainsi rappelé la solidarité communautaire autour de cette restauration du Chemin de Croix de Bétharram.

Un dossier de restauration, qui a notamment été porté par le conseiller départemental Michel Minvielle, lequel a vu là le soutien d'un patrimoine historique à transmettre aux générations futures.

La qualité des intervenants sur les travaux du site, avec l'architecte des monuments historiques Stéphane Thouin, ainsi que des artisans très impliqués dans leur tâche, a renoué avec les restaurations ancestrales des monuments.

Dans son allocution, le préfet Éric Spitz a rendu hommage aux élus, principaux acteurs de ce projet mené en collaboration avec toutes les composantes de l'état. Le haut fonctionnaire rappelant que la laïcité en France laisse libre court à la liberté de pratique des cultes et ce dans l'intérêt de l'ordre public.

Après les allocutions des officiels, l'inauguration de la restauration du Calvaire s'est poursuivie par la visite de chacune de ces chapelles dont les décorations, les volumes et les thèmes, rappellent le supplice du Christ.

La deuxième et dernière phase de travaux, qui englobera les neuf dernières stations, devrait donc débuter « courant février-mars 2022 ». Son achèvement est prévu pour fin 2023.

La première tranche ferme concernera les stations 7 à 10.

Les entreprises ont été retenues et le plan de financement pour cette tranche, a été établi pour un montant de 371.392 € HT de dépenses avec un taux de subventions (DRAC, Région, État) proche de 80 %.

LES PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DE NAY

La CCPN n'est pas à court de projets structurants pour notre territoire... Tout d'abord, la construction à Nay d'une médiathèque comprenant aussi deux salles de cinéma sur la place Marcadieu. Les travaux démarreront au cours du deuxième semestre de cette année.

Autre projet un peu plus éloigné géographiquement, au niveau du col du Soulor, (appartenant à la Communauté des Communes depuis que Ferrière et Arbéost nous ont rejoints).

Il s'agit d'une valorisation de ce col emblématique pour l'histoire du cyclisme, l'observation des rapaces, le pastoralisme et la transhumance.

Il permet de relier la vallée de l'Ossau, la vallée de l'Ouzom, et le val d'Azun.

Le projet a pour objectifs de :

- Réparer les paysages du site traversé par la route des cols et intégrer les stationnements à l'échelle du paysage pastoral.
- Réhabiliter le bâtiment existant (chalet d'Arbéost) en lieu d'accueil montagnard polyvalent (accueil touristique, lieu d'interprétation).
- Développer une scénographie de découverte et d'interprétation du site autour des thèmes identitaires du col, avec une approche artistique.

Cette opération est localisée sur les périmètres administratifs des communes d'Arrens-Marsous et d'Arbéost. La durée prévisionnelle de réalisation est fixée du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2024.

Elle est le fruit d'un partenariat exemplaire entre les deux régions (Nouvelle Aquitaine et Occitanie), deux départements (Pyrénées Atlantiques et Hautes Pyrénées), deux Communautés des Communes (la nôtre et celle de Pyrénées Vallées des Gaves).

LE COMITÉ DES FÊTES

Après avoir organisé un vide-greniers, le dimanche 13 juin 2021, il nous a fallu annuler les fêtes de la Saint Jean.

Cependant nous avons organisé un repas festif le 14 juillet, animé par la Banda « Lous Esberits d'Arros », avec une paella cuisinée sur place par « La Main à la Pâte » de Rieulhes et des desserts confectionnés par des producteurs locaux. Une belle journée passée dans la joie et la bonne humeur, tout en respectant les règles sanitaires.



Nous avons participé également à la journée "Parcours Sports et Santé pour Tous", à la salle des Fêtes, le samedi 18 septembre 2021 ainsi qu'au 7eme Festival Flamenco « Mis Dos Isabeles », les 8, 9 et 10 octobre 2021.

Le Samedi 20 Novembre 2021, nous avons accueilli la Compagnie « À Tire la Rideau », qui nous a présenté son nouveau spectacle : « Attention ! Sac Poubelle Égaré ». De Vivien LHERAUX et mise en scène par Patrick LODE. Un très bon moment de détente apprécié par un public d'une soixantaine personnes.



L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu le Vendredi 21 Janvier 2022 en présence de monsieur le Maire ; le nouveau bureau se compose donc de :

Yann Olympie	Président
Laetitia Ladesbie	Présidente adjointe
Marie José Mengelle	Trésorière
Justine Pécoste	Trésorière adjointe
Clémentine Bonnefon	Secrétaire
Marine Ladesbie	Secrétaire adjointe

Nous vous attendons nombreux et nombreuses afin de préparer de futures animations.
En prévision si le contexte le permet : Bal d'hiver le 5 mars prochain !!!

Bonne et heureuse année à tous !!

Le Comité et les Conscrits

FORME ATTITUDE



Votre association FORME ATTITUDE a repris ses activités en juin 2021 en total respect des mesures sanitaires imposées.

Nous avons en effet adapté nos pratiques aux contraintes sanitaires actuelles et c'est en toute sécurité que vous pourrez participer à nos cours, aussi bien sur Lestelle-Bétharram que sur Igon.

Il est important de continuer à prendre soin de soi, de sa santé, de sa forme et nous sommes là pour vous y aider.

Un petit aperçu des activités proposées du mardi au samedi (nous contacter pour plus de précisions :

- Marche Nordique
- Pilates
- Renforcement musculaire
- Gym du dos
- Gym douce
- Renforcement/Equilibre/Stretching
- Circuit Training en plein air.

Nos conditions tarifaires sont accessibles au plus grand nombre et souples. L'ambiance est conviviale et chacun pratique selon son rythme et sa disponibilité en petits groupes.

Nous vous assurons une approche personnalisée et professionnelle.

A très bientôt

Contact : Florence : 06 11 55 86 91/François : 06 72 80 95 97

Courriel : forme.attitude@sfr.fr

L'ETOILE JOYEUSE

Après un long confinement, le club de l'Etoile Joyeuse a de nouveau ouvert ses portes depuis le 11 juin dernier de 15h à 19h à son local de la rue Gaston de Foix. Venez le rejoindre pour partager belote, coinche, tarot scrabble et autres jeux de société ainsi qu'un goûter gratuit. La carte d'adhésion 2021 est offerte, et toutes les suggestions nouvelles sont les bienvenues.

Le bureau

FESTIVAL DU FLAMENCO

Les 8/9/10 octobre dernier a eu lieu le 7ème festival de Flamenco. Nous avons pu découvrir l'univers de Sara Nieto et Anna Lloris créatrices et danseuses accompagnées au chant par Pablo Oliva et Daniel Yagüe à la guitare.



Cette année pas de tapas compte tenu des restrictions sanitaires, mais deux spectacles :

"TERESA ET LUISA DE JERE » le vendredi soir et le dimanche après-midi. Spectacle de "flamenco fusion" théâtrale plein d'humour et de gaité. « TABLAO FLAMENCO A FLOR DE PIEL » le samedi soir. Spectacle de flamenco pur, authentique et classique.

Les spectateurs, toujours aussi nombreux (près de 300) ont, comme chaque année étaient conquis par la qualité de chaque prestation. Ils ont également répondu présents lors de la tombola organisée au profit du Lion's Club de Nay dotée de lots magnifiques.



Etait présentés également une exposition de tableaux qui ont éclairés les murs de la salle des fêtes. Jean Michel Caula et Sonia Metge, membres du Lion's Club, ont exploité le thème de la femme et Monique Duhourcau a présenté de délicats pastels secs.



Encore merci à Julio et son énergie débordante, qui nous régale chaque année de spectacles de haute qualité. Merci à ses artistes de grand talent. Merci à tous les bénévoles sans oublier le Comité des Fêtes qui cette année s'était associé à cet événement.

LA CORRUDA

Gros succès pour la vingtième édition du trail-rando la Corruda

Ce samedi 4 septembre, un public nombreux était au rendez-vous pour encourager les participants à cette 20^e édition, à Lestelle-Bétharram

La Corruda a pour but d'organiser et de promouvoir le trail-rando annuel dans un cadre « sport et loisir » grâce à une organisation très bien rodée avec ses quarante-cinq bénévoles dirigés par le dynamique président Sylvain Nicolau. Le succès de cette manifestation fut assuré.

Les tracés historiques des quatre principales épreuves en partance de Lestelle-Bétharram, dans les montagnes de la vallée de l'Ouzom et des Hautes Pyrénées, ont cheminé dans les villages de Saint Pé de Bigorre, Arthez-d'Asson et d'Asson par les points emblématiques de l'Isarce (900 m), la cabane de l'Aouilhet (1000 m), le magnifique sentier en balcon sur le cirque de St Pé de Bigorre, le sentier de crêtes dominant la plaine de Nay et la montée du Cot de Bellocq et de Bénac (400 m).

Après de nombreuses pluies sur les différents parcours, les jours précédents la course, quelques chutes sans gravité ont perturbé quelques coureurs.

Cette manifestation a révélé, cette année encore, de très beaux podiums avec des duos, chez les hommes.



Le doyen des participants qui était sur la course des 15 km : François Gentillet

Les membres du bureau planchent déjà sur la prochaine édition qui se déroulera le samedi 3 septembre. À l'heure où vous lirez cet article, nous ne savons pas encore si des nouveautés seront proposées sur les divers parcours.

Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles, alors n'hésitez à vous manifester auprès de la mairie ou auprès de M. Nicolau Sylvain au 0789237258. Nous serons ravis de vous accueillir, l'ambiance y est assurée.

À très vite et prenez soin de vous.

CITOYENNE DE LESTELLE

La vice-championne de France de triathlon
gagne la 36ème course de la Paix sur 6 kms à PAU LE 18 Décembre 2021

Manon Pommé, 16 ans seulement et 51" d'avance

La course des filles a été beaucoup plus limpide, puisque la toute jeune Manon Pommé, 16 ans à peine et vice-championne de France de triathlon chez les jeunes en 2020, a dominé la course de bout en bout.

Pour sa première participation à la course de la Paix, la citoyenne de Lestelle, licenciée au club de La Rochelle, a distancé la tenante du titre Mylène Da Costa Reis (Tarbes Athlétisme) de 51 secondes et Mathilde Sillières (Dax) de 1'47''.



Manon Pommé, 16 ans, signe une large victoire chez les féminines. © A.V.

Bravo Manon pour cette magnifique course ! Tout le village est fier de cette réussite et du bel exemple pour nos jeunes !...

Tous nos vœux pour vos prochaines courses et performances



ENTENTE SPORTIVE DE LA VATH VIELHA

Une nouvelle année commence au cœur d'une saison 2021/2022 qui pour l'instant se déroule quasi normalement. Après deux exercices plus que tronqués, nos week-ends sont de nouveau occupés par les rencontres en compétition, il a donc fallu reprendre les bonnes habitudes.

Si la saison passée a été fortement impactée par les conditions sanitaires qui ont rapidement entraîné l'arrêt de toutes les compétitions, les entraînements internes au club et les stages ont pu se dérouler, notamment chez les jeunes dans le strict respect des protocoles définis par les instances.

Ainsi notre salarié coordinateur sportif Romain ALIAS, épaulé par Léo PETROIX apprenti en Brevet de Moniteur de Football (BMF) et nos jeunes éducateurs ont proposé de nombreuses activités pour nos jeunes licenciés. En particulier, dans le cadre du programme éducatif fédéral (PEF), nos joueurs de la catégorie U11 ont participé au challenge régional dont la récompense était un séjour au centre national du football de Clairefontaine (mythique lieu de rassemblement de notre équipe nationale). Ils ont échoué de peu en finale régionale. Les stages pour les autres catégories se sont déroulés avec des matinées de pratique du football et des après-midi destinées à d'autres activités (trampoline, laser game...).

L'attention particulière que le club porte à ses jeunes est un gage de pérennité pour les années à venir et cette politique paye d'ores et déjà. En effet l'ensemble des clubs comme le nôtre craignaient pour cette nouvelle saison de voir baisser les inscriptions.

Ce fût très exactement le contraire et l'affluence constatée dans les plus petites catégories du football d'animation est une victoire pour une structure orientée vers la formation. Le nombre de licenciés est passé de 200 la saison dernière à près de 270 pour celle-ci.

Les résultats de notre équipe fanion, composée en grande majorité de joueurs formés au club, sont également une preuve de l'excellente formation pratiquée à l'ES NAY VATH VIELHA. Après 11 matchs de championnat, notre équipe est en tête de la départemental 1 avec une avance confortable sur le second et totalise 9 victoires pour 2 nuls, ce qui atteste que l'application des valeurs du club édictées dans la charte (respect, plaisir et générosité) n'est pas incompatible avec la victoire...

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'ES NAY VATH VIELHA sur notre site internet : www.esnayv.fr

LA VIE DES ENFANTS

62 enfants ont repris le chemin de l'école dès le 2 septembre, répartis en 3 classes.



Malgré les difficultés des divers protocoles dans l'enceinte de l'école ou à l'extérieur pour les manifestations souhaitées par la mairie, un arbre de Noël a pu être offert à tous les enfants de 3 à 10 ans.

Un très joli spectacle « Les deux Roses et le méchant gnome » joué par la compagnie « Muzic'All » a enchanté petits et grands.



Mais bien entendu la fête n'aurait pas été réussie sans la venue du Père Noël qui a distribué livres et chocolats à tous.



LE CENTRE DE LOISIRS PINOCCHIO

Voici les dernières nouvelles du Centre de loisirs Pinocchio

Lors des vacances scolaires de la Toussaint, le SIVU Pinocchio a suivi deux thèmes :

Le premier Halloween où les enfants ont pu se déguiser et participer à de nombreux jeux au sein de l'école de Montaut. Ensuite, le deuxième thème était l'automne. Par exemple, après une sortie en forêt dans les bois de notre commune, les enfants ont pu ramener des châtaignes, des champignons et ramasser des feuilles pour de futures activités.



De plus, le centre de loisirs a pu aller à Lescar pour une visite de l'Exotic Park où petits et grands ont été enchantés de découvrir de magnifiques espèces. De la même manière, la sortie piscine à Nayéo a été très appréciée. À noter que 5 enfants de notre commune ont fréquenté le centre pendant les vacances.



Pendant les derniers mercredis, le centre de loisirs s'est adapté à la remise en place d'un protocole sanitaire plus contraignant.

Cela ne les a pas empêchés de profiter du parc à Montaut avec les aires de jeu adaptées à tous les âges ou de faire des activités. Le thème de Noël a bien évidemment été mis en avant pour les derniers jours d'ouverture du centre avant les fêtes de fin d'année avec la confection du calendrier de l'avent et la dégustation de chocolats.



Vous pouvez toujours inscrire vos enfants : par mail (alsh.pinocchio@laposte.net), par téléphone (0644806776) ou pendant les jours d'ouverture directement au centre.

Julien MONTEAU (Directeur du Centre)

ASSOCIATION BASTIDES 64

Magnifique journée au rendez-vous de la 4^{ème} édition de « Peindre en Bastide »

Dès le matin, les peintres amateurs ou confirmés étaient au rendez-vous pour le plaisir de réaliser une œuvre dans la journée, mettant en valeur le patrimoine de notre belle bastide. Toutes les techniques étaient représentées et tous les âges étaient présents : 5 enfants et 8 peintres.



Que ce soit le pont de Bétharram, les toits en vue plongeante du Chemin de Croix, sans oublier les jardins de la maison Gervine, il y avait matière à ravir les peintres. Les toiles terminées ont été exposées sur la place Saint Jean où un jury de peintres professionnels a délibéré pour attribuer les prix pour professionnels ou amateurs.

Georgette Lascours de Toulouse a gagné le 1^{er} prix en tant qu'artiste confirmé et a gracieusement offert son tableau à la mairie.



Les 5 artistes en herbes ont réalisé avec application et sérieux des tableaux qui ont émerveillé le public par leur qualité et leur sens artistique.

Jeanne Aubies (aquarelle), Pauline Lamarque (pastel sec), Kadwall Peset (dessin) Daniel Gonzales (crayons couleurs) et Ambre Boureau (Pastel sec).



DÉCOUVERTE

PASSES À POISSONS ET À KAYAKS À LESTELLE

Ce sont ces installations qui permettent aux poissons migrateurs de remonter et descendre les cours d'eau. Mais pourquoi sont-elles importantes ? Où les installe-t-on ? Quels sont les différents dispositifs existants ? On vous aide à faire le point et à devenir des experts en passes à poissons !



Pourquoi les passes à poissons ?

Certaines espèces de poissons ont besoin de migrer pour pouvoir se développer ou se reproduire. Lorsqu'ils remontent un cours d'eau, on parle de **montaison**. Quand ils le descendent, c'est la **dévalaison**. Or certains ouvrages anthropiques rendent ces migrations impossibles. Il est donc nécessaire d'aménager des passages !

Où installe-t-on des passes à poissons ?

Sur un cours d'eau, ce ne sont pas les obstacles qui manquent : barrages, écluses, centrales hydroélectriques, etc. Les passes à poissons sont donc indispensables partout où l'homme a bâti des ouvrages qui sont encore utilisés.

Quelles sont les différentes sortes de passes à poissons ?

Espèce de poissons concernée, type de milieu naturel, force du débit... beaucoup de paramètres entrent en ligne de compte pour la réalisation d'une passe à poissons. Mais on peut les regrouper en 5 grandes familles :

1. Les **passes à bassins successifs**, adaptées pour des pentes de 5 à 10 % et qui conviennent à la plupart des poissons. Elles utilisent une série de bassins séparés par des cloisons formant un escalier, les bassins devenant alors des zones de repos en réduisant fortement le débit du courant.
2. Les **passes à ralentisseurs**, pour les pentes plus importantes jusqu'à 20 %, utilisées essentiellement pour les salmonidés. Ce sont des déflecteurs de formes disposés sur le fond ou sur les parois d'un canal qui réduisent le flux et créent des courants hélicoïdaux.
3. Les passes naturelles ou les **rivières de contournement**, qui sont des dispositifs reproduisant le fonctionnement des cours d'eau.
4. Les **passes à écluses** qui aident les poissons pour le franchissement du cours d'eau, soit avec un ascenseur (aide mécanique) soit avec des écluses (aide hydrologique).
5. Les **passes à anguilles**, spécifiques à cette espèce, dont seuls les alevins remontent les rivières (les adultes se reproduisent en mer). Les passes à anguilles se composent d'une rampe, où elles progressent en rampant (reptation), et d'un bassin amont en marge du courant, pour éviter qu'elles ne soient entraînées vers l'aval une fois parvenues en haut de la rampe.

RETOUR DU SAUMON SUR LE GAVE DE PAU

Le Gave de Pau est long de 193 km, de sa source (Gave de Gavarnie) à sa confluence avec l'Adour (Gaves réunis). Dans les usages, la dénomination « Gave de Pau » concerne le linéaire compris entre la confluence du Gave de Gavarnie et du Gave de Cauterets et la confluence du Gave d'Oloron.

Le saumon était historiquement très présent sur le bassin versant de l'Adour. Une abondance telle qu'à la fin du 19ème siècle, la densité et les dimensions des saumons des Gaves et des Nives attiraient de nombreux pêcheurs britanniques, pourtant habitués des cours d'eau riches en poissons migrateurs.

Mais le saumon a tout simplement failli disparaître, l'espèce ayant quasiment déserté le gave de Pau au cours du 20ème siècle. Pollutions et rejets toxiques dans les cours d'eau, forte pression de pêche, dégradation de leurs habitats naturels (avec notamment la construction de nombreux ouvrages hydrauliques impactant la continuité écologique des cours d'eau) ont mis en péril la survie des poissons migrateurs.

Une prise de conscience, bien que tardive, a permis d'éviter le pire. Et depuis une vingtaine d'années les acteurs locaux se mobilisent pour aider le saumon atlantique à reconquérir les Gaves, les Nives et la Nivelle.

D'importantes opérations d'alevinages pour soutenir temporairement les populations

C'est donc uniquement le gave de Pau qui fait l'objet de réintroductions à présent. En parallèle des efforts poursuivis sur le volet continuité écologique, il s'agit d'arriver à soutenir les populations pour que le saumon puisse réussir à se reproduire de manière autonome à moyen terme. L'objectif n'est pas de soutenir le stock de façon pérenne.

Ce sont ainsi près de 500 000 alevins qui sont actuellement déversés chaque année sur le gave de Pau. La maîtrise d'ouvrage de ce volet alevinage est assurée depuis 2016 par Migradour,

Les pratiques d'alevinage ont évolué depuis une dizaine d'années, notamment afin de mieux répartir les déversements avec un choix de site plus diversifiés. L'objectif étant d'éviter la concentration d'alevins sur les radiers (partie d'un cours d'eau peu profond à écoulement rapide), qui pouvait augmenter leur taux de mortalité. Une réflexion a aussi été menée afin de rejeter des poissons à différents stades de leur développement. Ce sont ainsi 300 000 alevins au « stade précoce » qui sont relâchés au printemps. Des poissons qui peuvent s'adapter plus vite au milieu naturel, donc à priori une souche plus rustique, mais aussi des poissons qui peuvent subir une mortalité plus importante avec la fonte des neiges. 200 000 alevins au « stade estival » sont par la suite lâchés sur le gave de Pau.

Le 30 Avril 2020 c'est 100512 individus au stade précoce qui ont été déversés à Lestelle/Nay.

NUMÉROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public

du mardi au vendredi de 15 h 00 à 17 h 30.

05.59.61.93.59

mail : comlestelle@cdg-64.fr

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire : M. Jean-Marie BERCHON	06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint : M. Alain GRACIAA	06.87.92.09.82
2 ^{ème} adjoint : M. Jean-Marc LADESBIE	06.31.63.89.94
3 ^{ème} adjoint : Mme Muriel BONNEFON	06.73.45.87.55
4 ^{ème} adjoint : Mme Monique DUHOURCAU	06.70.20.17.97

En cas de panne électrique :

Dépannage ErDF : 7 jours sur7, 24h/24

(09 72 67 50 64)

Départ de Jean Michel AMARÉ.

Après de nombreuses années au service de la commune, Jean Michel Amaré prend sa retraite et quittera son poste d'employé communal fin février. Nous lui souhaitons une bonne et sereine retraite.

Le recrutement de son remplaçant est en voie de finalisation.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

CABOT Arthur, Titouan.....	30 juillet 2021
DEJAN Mila	21 septembre 2021
ARIS-BRICAUD Suzanne	24 octobre 2021
ELISSONDO Adèle	27 décembre 2021

Mariages :

MARTINS Armando BRUNIE Magali, Agnès	28 août 2021
MASSOT Cédric BECUWE Elisa, Malika	11 septembre 2021
MARQUE Philippe, Frédéric Mathieu ANGERVILLE Laura-Laure, Danielle	6 novembre 2021

Décès :

ESQUERRÉ Jacqueline, Denise	15 août 2021
ARANGOÏS Marie-Pierre	18 août 2021
JARASSÉ Gisèle, Renée	29 août 2021
PÉRICOU veuve COUSTET Marie, Josette	26 août 2021
TAPIE Jean, Léon	3 novembre 2021
RUIZ Roch	18 novembre 2021
GUICHOU Bernard, Joseph, Pierre	6 décembre 2021
BOUSQUAU épouse PÉCOSTE Marie, Ange, Christine	11 janvier 2022
BUISINE Jules, Pierre, Emile	18 janvier 2022

DATES À RETENIR

4 mars	: date limite d'inscription sur les listes électorales
5 mars (sous réserve)	: Bal d'hiver à la salle des fêtes (par le comité des fêtes)
10 et 24 avril	: Élections présidentielles – 1 ^{er} et 2 ^{ème} tour
12 et 19 juin	: Élections législatives – 1 ^{er} et 2 ^{ème} tour
24, 25, 26 juin	: Fêtes de la Saint Jean

2022



JANVIER

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1	2
2	3	4	5	6	7	8	9
3	10	11	12	13	14	15	16
4	17	18	19	20	21	22	23
5	24	25	26	27	28	29	30
6	31						

FEVRIER

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
6		1	2	3	4	5	6
7	7	8	9	10	11	12	13
8	14	15	16	17	18	19	20
9	21	22	23	24	25	26	27
10	28						

MARS

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
10		1	2	3	4	5	6
11	7	8	9	10	11	12	13
12	14	15	16	17	18	19	20
13	21	22	23	24	25	26	27
14	28	29	30	31			

AVRIL

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
14						1	2
15	4	5	6	7	8	9	10
16	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	24
18	25	26	27	28	29	30	

MAI

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
18							1
19	2	3	4	5	6	7	8
20	9	10	11	12	13	14	15
21	16	17	18	19	20	21	22
22	23	24	25	26	27	28	29
23	30	31					

JUIN

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
23				1	2	3	4
24	6	7	8	9	10	11	12
25	13	14	15	16	17	18	19
26	20	21	22	23	24	25	26
27	27	28	29	30			

JUILLET

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
27						1	2
28	4	5	6	7	8	9	10
29	11	12	13	14	15	16	17
30	18	19	20	21	22	23	24
31	25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
32	1	2	3	4	5	6	7
33	8	9	10	11	12	13	14
34	15	16	17	18	19	20	21
35	22	23	24	25	26	27	28
36	29	30	31				

SEPTEMBRE

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
36				1	2	3	4
37	5	6	7	8	9	10	11
38	12	13	14	15	16	17	18
39	19	20	21	22	23	24	25
40	26	27	28	29	30		

OCTOBRE

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
40						1	2
41	3	4	5	6	7	8	9
42	10	11	12	13	14	15	16
43	17	18	19	20	21	22	23
44	24	25	26	27	28	29	30
45	31						

NOVEMBRE

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
45		1	2	3	4	5	6
46	7	8	9	10	11	12	13
47	14	15	16	17	18	19	20
48	21	22	23	24	25	26	27
49	28	29	30				

DÉCEMBRE

s	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
49				1	2	3	4
50	5	6	7	8	9	10	11
51	12	13	14	15	16	17	18
52	19	20	21	22	23	24	25
53	26	27	28	29	30	31	